

RÉSULTATS 2020

● RÉSULTATS 2020

● SERVICES FINANCIERS

—
33

● TÉLÉCOMS

—
34

● COURRIER ET COLIS

—
36

● RÉSULTATS FINANCIERS

—
38

● COMPTABILITÉ PUBLIQUE

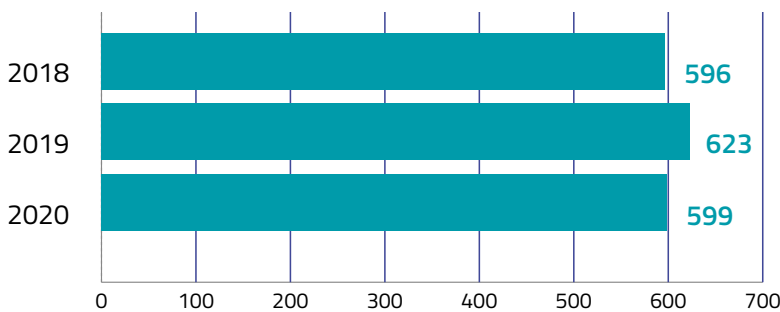
—
42

SERVICES FINANCIERS

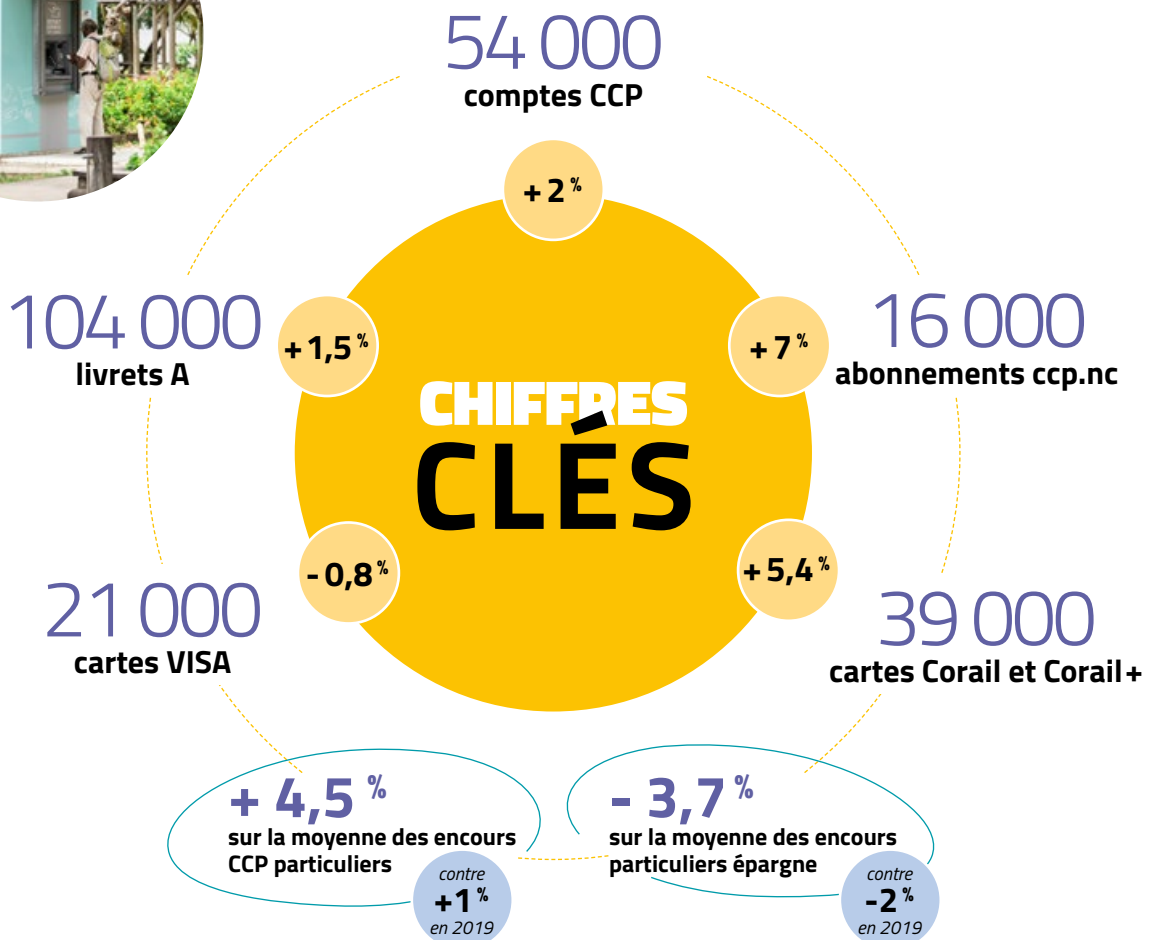
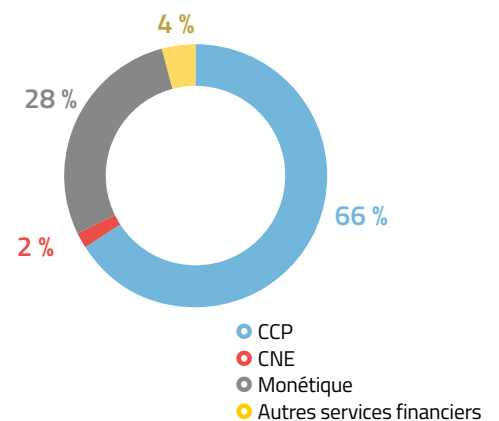
LES RECETTES

Pour l'année 2020, les recettes des services financiers sont en recul de 24 M FCFP par rapport à 2019 principalement en raison de la baisse des revenus sur les incidents CCP et de l'arrêt de la commercialisation des mandats du régime préférentiel (France métropolitaine, Wallis-et-Futuna) et intérieur à la Nouvelle-Calédonie.

RECETTES DES SERVICES FINANCIERS (en millions FCFP)



RÉPARTITION DES RECETTES SERVICES FINANCIERS

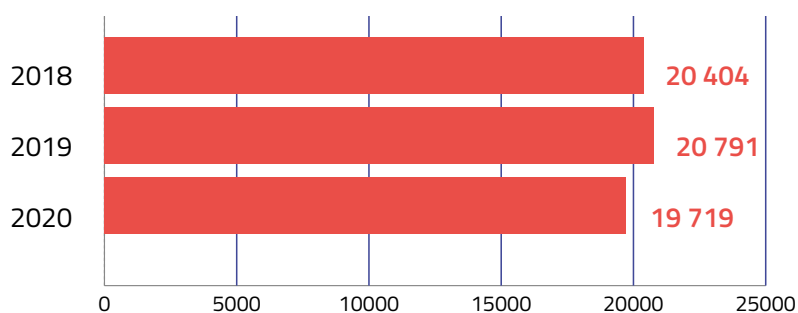


TÉLÉCOMMUNICATIONS

RÉSULTATS TÉLÉCOMS

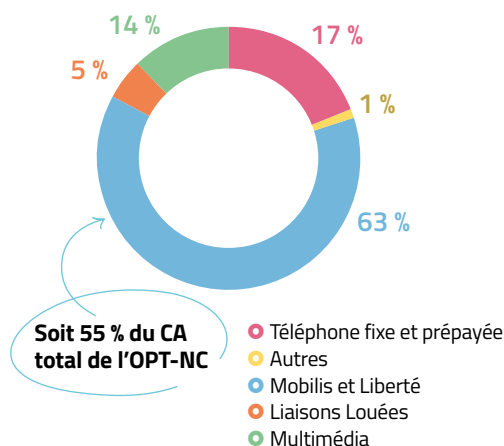
Avec 19,7 milliards FCFP, le chiffre d'affaires (CA) des télécommunications (comptes créditeurs internationaux compris) recule de 5,3 % en 2020 (contre +2,0 % en 2019).

CA GLOBAL DES TÉLÉCOMS (en millions FCFP)



Cette baisse est principalement liée à la refonte globale du modèle de l'Internet (-331 millions de FCFP) et à l'impact de la crise sanitaire sur le service de roaming (-581,9 millions de FCFP).

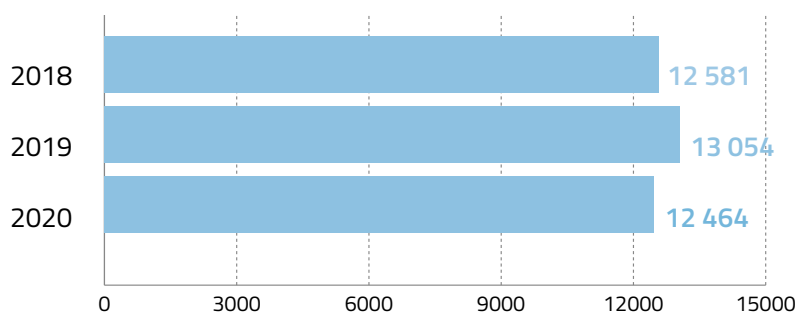
RÉPARTITION DES RECETTES TÉLÉCOMS



TÉLÉPHONIE MOBILE

CA GLOBAL MOBILE

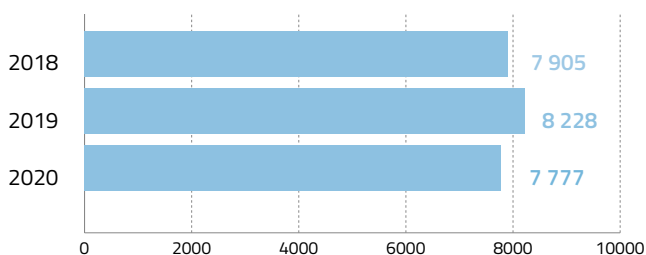
Malgré le succès commercial des offres, le CA de la téléphonie mobile n'évolue pas, principalement dû au contexte de la crise-sanitaire qui a freiné l'usage du mobile en roaming.



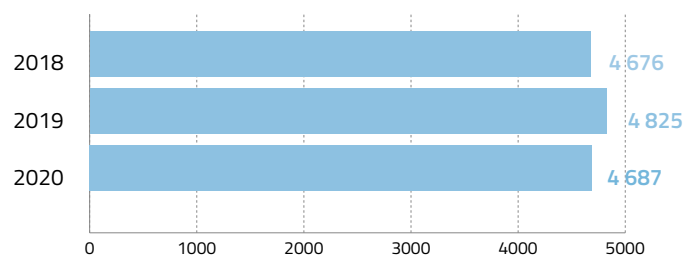
Les forfaits M (Internet + appels + SMS illimités) continuent de séduire avec plus de 77 000 abonnés à fin 2020. La progression du chiffre d'affaires est très forte (+77 %) à l'inverse des autres offres mobile (abonnements Mobilis -37 % et offres prépayées -3 %).

Cette évolution confirme la stratégie mise en œuvre de transférer la valeur de la voix vers l'Internet mobile, répondant ainsi à la démocratisation des usages tout en assurant à l'office l'évolution de son modèle économique.

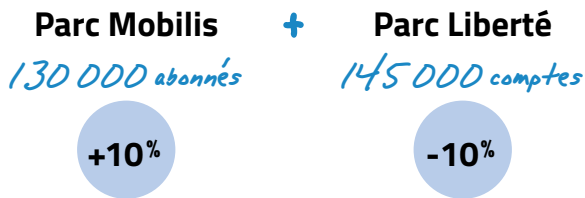
CA ABONNEMENTS MOBILIS



CA CARTES LIBERTÉ



Conformément à la volonté de migration des clients Liberté vers la marque Mobilis, les recettes Liberté diminuent de 3 % (contre +3 % en 2019), tout comme le parc de clients qui recule de 10 %.



Parc total : 275 000 clients (-1 %)

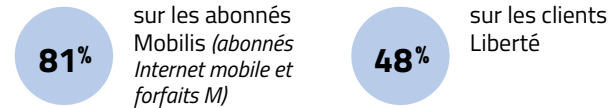
Les abonnements représentent 47 % du total.

Le taux* de pénétration de la téléphonie mobile de 101 % s'explique notamment par le développement des objets connectés à usage tant personnel que professionnel.

Le nombre de clients connectés augmente avec plus de 87 000 abonnés (Internet mobile et Forfaits M hors data seul) et voit sa progression se poursuivre de 30 % (contre 21 % en 2019).

L'Internet mobile à la Demande reste stable avec 70 000 clients distincts et plus de 900 000 SMS envoyés (décembre 2020).

Taux de pénétration de l'Internet mobile :



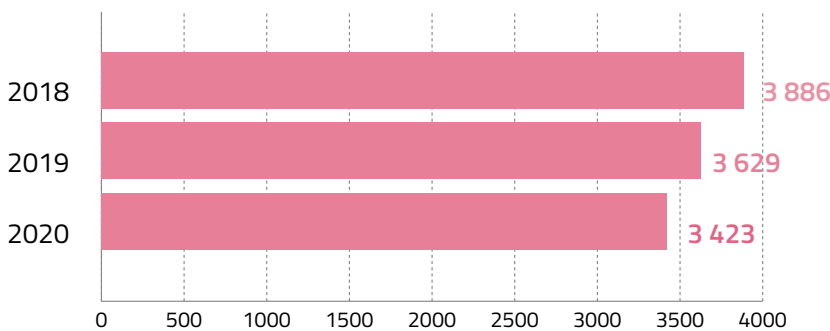
*Selon recensement de la population, ISEE 2019



TÉLÉPHONIE FIXE

Le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe de 3,4 milliards de FCFP (publiphonie incluse) poursuit sa baisse, conformément à la tendance observée ces dernières années (-206 millions de FCFP).

CA GLOBAL TÉLÉPHONIE FIXE



Parc global téléphonie fixe

70 544 lignes

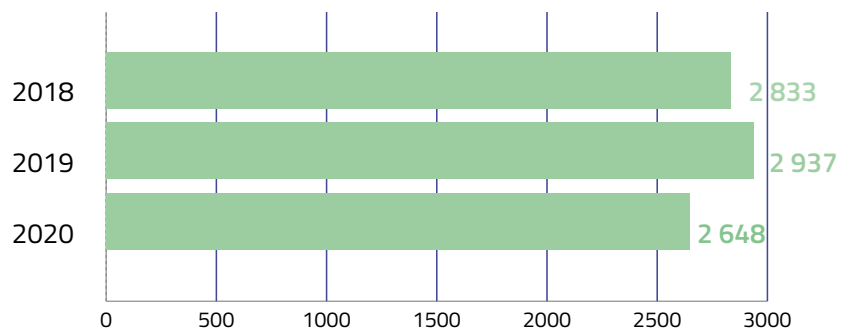


MULTIMÉDIA

CA GLOBAL MULTIMÉDIA

Afin d'accompagner la croissance des usages Internet et de répondre aux besoins et attentes des acteurs du numérique, l'OPT-NC a revu le modèle de son réseau fédérateur*, proposant une baisse de plus de 40 % sur les tarifs des capacités de trafic (international et local) proposées aux fournisseurs d'accès Internet (FAI).

*Plateforme de services mutualisés assurant des fonctions de routage des flux Internet, IP.



Ces évolutions associées au lancement de la nouvelle gamme des offres OPTimo jusqu'à 1 Gb/s (standards internationaux) encouragent le développement des usages et participent efficacement à une meilleure qualité

de service (QoS) pour tous. Ces mesures, mises en place début 2020, impactent directement le CA du Multimédia (-10 %), mais viendront soutenir la montée en débit des accès OPTimo.

COURRIER & COLIS

RÉSULTATS COURRIER/COLIS

Face au déclin des volumes de courriers/colis et au déficit de l'activité, un plan de revalorisation des tarifs de l'affranchissement a été acté par palier successif sur trois années afin de permettre un ajustement progressif et faire évoluer des tarifs figés depuis plus de 15 ans.

À l'instar des pratiques mises en place

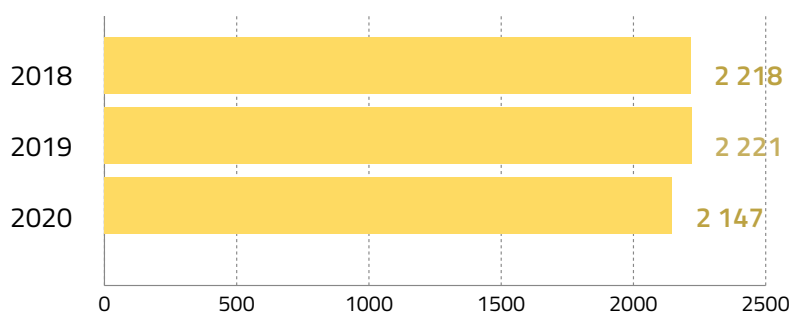
par l'ensemble des opérateurs postaux internationaux, ce plan permet de continuer à moderniser les offres et services pour répondre aux usages et besoins des clients et d'assurer la pérennité du service universel postal de l'OPT-NC.

La première hausse tarifaire, entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2020, présente une

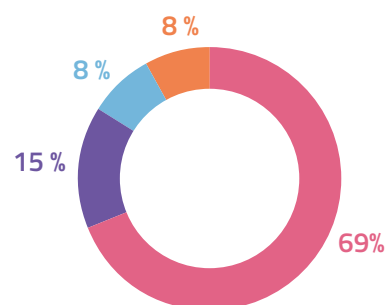
augmentation conséquente (+87 % sur le timbre local moins de 20 g). Toutefois, le contexte économique et la diminution des échanges aériens internationaux en lien avec la crise sanitaire mondiale ont fortement impacté les volumes et n'ont pas permis d'observer en 2020 une augmentation du chiffre d'affaires global courrier/colis.

La revalorisation tarifaire a cependant permis de maintenir un CA à 2,15 milliards FCFP et de compenser l'effondrement des volumes.

CA TOTAL POSTAL



Répartition du CA courrier et colis



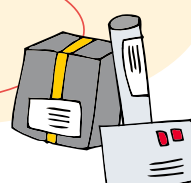
- Poste aux lettres
- Colis postaux
- Boîtes Postales
- Autres produits et services



10 ÉMISSIONS DE TIMBRES POSTE
et 2 carnets de 10 timbres autocollants émis en 2020

67 CONTRATS PUBLIPOSTAGES
(offres Post Impact, Post Contact, Colis en nombre...)

1,5 MILLION D'OBJETS
déposés en publipostage
(hors colis)



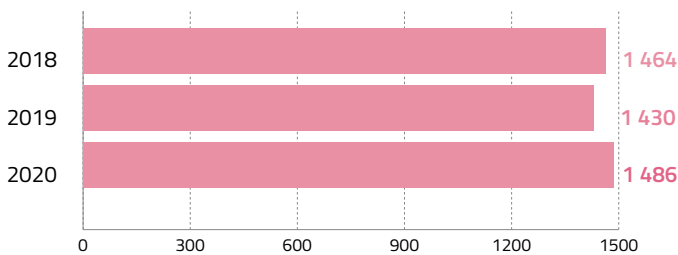
POSTE AUX LETTRES

La poste aux lettres regroupe les affranchissements courriers (machine à affranchir, timbres, prêt-à-poster, etc.) et les revenus des échanges internationaux.

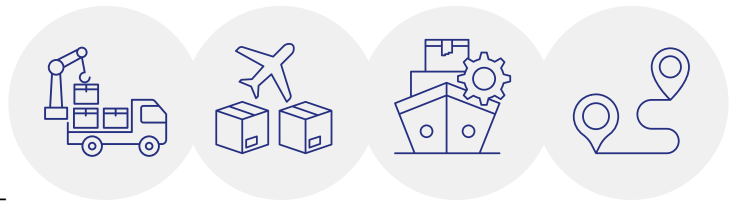
La poste aux lettres a rapporté 1,5 milliard de FCFP, soit 69 % du CA total (comptes créditeurs internationaux inclus). La progression de +4 % constatée a toutefois été freinée par le contexte sanitaire et la réduction des échanges de courriers internationaux.

Le courrier déposé par les titulaires de machines à affranchir génère 67 % du chiffre d'affaires de la poste aux lettres (46 % du CA total).

CA POSTE AUX LETTRES

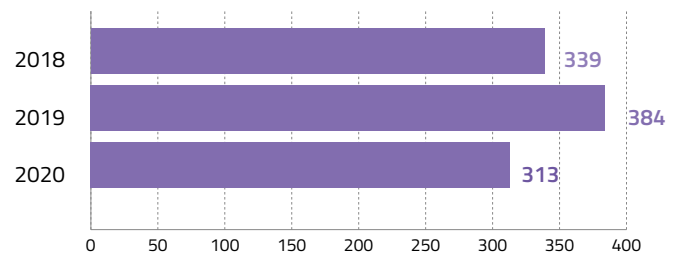


COLIS



Directement impactée par la crise de la COVID-19 et la diminution du trafic aérien, la branche Colis accuse un recul de chiffre d'affaires de 18 % (contre +13 % en 2019), atteignant 313 millions FCFP (soit 15 % du CA total, comptes créditeurs internationaux inclus).

CA COLIS



BOITES POSTALES

Le chiffre d'affaires de la location des BP reste stable avec **166 millions FCFP**.

PHILATÉLIE

Les ventes de timbres-poste et produits philatéliques (y compris souvenirs, livres...) ont enregistré un chiffre d'affaires de **69 millions FCFP**.

La baisse constatée confirme des usages de plus en plus dématérialisés.



RÉSULTATS FINANCIERS

L'OPT-NC affiche un bénéfice de plus de 1 milliard dans un contexte économique fragile et confronté en 2020 à de multiples crises.

Dans ce contexte de crise sanitaire de la COVID 19 et de tensions autour du 2^e référendum et du choix du repreneur de Vale NC, l'office a réussi à réaliser en 2020 un bénéfice de 1 084 M FCFP grâce à la baisse des charges et à la réalisation de recettes issues

d'opérations exceptionnelles. Toutefois, la vigilance doit rester de mise, car aucune baisse aussi importante du chiffre d'affaires (-5 %) et du résultat d'exploitation (-57 %) n'avait été enregistrée au cours de ces dix dernières années.

DES RECETTES EN BAISSSE

Des recettes supérieures aux charges, mais soutenues par des contributions exceptionnelles

DES RECETTES TOTALES QUI S'ÉLÈVENT À

24,7 Mds FCFP

(25,5 Mds FCFP en 2019) avec :

- 1 172 M FCFP

un chiffre d'affaires (CA) en forte baisse

+ 571 M FCFP

des produits exceptionnels en forte hausse

Produits (en M FCFP)	réalisé		réalisé	2020 VS 2019	
	2018	2019		2020	Montant
Chiffre d'affaires	23 234	23 643	22 471	-1 172	-5 %
Production immobilisée	663	661	630	-31	-5 %
Produits de gestion courante	330	566	390	-176	-31 %
Produits financiers	166	157	324	+167	+106 %
Produits exceptionnels	109	162	733	+571	+352 %
Reprise sur amortissements	197	352	129	-223	-63 %
Total des produits	24 699	25 541	24 677	-864	-3,4 %

Une diminution du CA qui touche les trois métiers, mais principalement les télécoms (- 1 072 M FCFP) et plus particulièrement :

Le **roaming** avec l'impact sur les communications internationales (- 600 M FCFP) des mesures strictes de confinement appliquées en Nouvelle-Calédonie ;

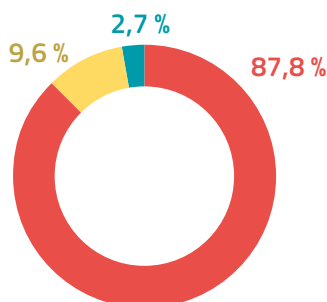
le **réseau fédérateur** avec l'effet des deux baisses tarifaires appliquées (- 330 M FCFP) ;

le **trafic de téléphonie fixe** (- 150 M FCFP) avec une évolution des usages vers la téléphonie mobile et l'accès à la voix sur IP par Internet.

ZOOM sur le CA par métier ⁽¹⁾ en M FCFP (compte 70 : Ventes de produits, prestations de services)	réalisé 2018	réalisé 2019	réalisé 2020	2020 VS 2019 Montant	2020 VS 2019 %
Télécom	20 404	20 791	19 719	-1 072	-5,2 %
Courrier	2 218	2 221	2 147	-74	-3,3 %
Financier (banque) ⁽²⁾	596	623	599	-24	-3,9 %
Autres	16	8	6	-2	-29,8 %
TOTAL DU CA	23 234	23 643	22 471	-1 172	-5,0 %

Répartition du CA TOTAL

- Télécommunication
- Courrier
- Financier



¹ Compte 70 : Ventes de produits, prestations de services

² Partie « CA » de la banque, hors les « produits financiers » (rémunérations des comptes CCP et des livrets CNE, comptes 76).

Concernant les contributions exceptionnelles, elles proviennent des filiales.

À noter la distribution de 105 M FCFP de dividende d'OFFRATEL et l'inscription de 95 M FCFP de reprise sur provisions des titres de la filiale, en régularisation de la dépréciation enregistrée en 2017. Ces opérations viennent impacter à la hausse le poste des « Produits financiers ».

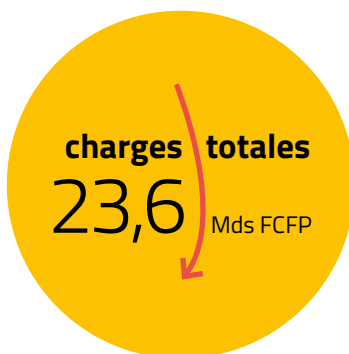
À noter également, les 587 M FCFP de reprise sur provisions du compte courant de la filiale CITIUS suite à l'opération de fusion finalisée au cours du dernier trimestre. Cette opération explique à elle seule la forte augmentation des « Produits exceptionnels ».

Ces opérations et les écritures comptables ad hoc qui ont boosté le résultat net comptable 2020 ne se reproduiront pas automatiquement à chaque exercice.



DES CHARGES EN BAISSÉ

L'explication de cette diminution repose principalement sur les baisses :



- du poste « **achats** » ;
- du poste « **autres charges de gestion courante** » directement impacté par la crise sanitaire et la réduction des charges internationales (Roaming) ainsi que par l'admission en non-valeur des créances radios comptabilisée en 2019, mais pas sur l'exercice 2020 ;
- du poste « **charges exceptionnelles** » qui en 2019 avait été alimenté par l'inscription en remise gracieuse de la moitié des créances redevables par les radios ;
- de l'**impôt sur les sociétés** qui se retrouve fortement impacté par la baisse du CA et par toutes les opérations exceptionnelles des filiales qui viennent réduire l'assiette fiscale ;

À souligner un renversement de tendance au niveau du poste « **Impôts et taxes** » (+ 53 M FCFP) qui enregistre pour la première fois depuis 2012 une hausse suite à l'augmentation du recouvrement de la taxe provinciale sur les communications téléphoniques (TPCT) ;

À noter également les efforts collectifs pour maîtriser les charges telles que la masse salariale (+ 80 M FCFP) ainsi que les charges relatives aux prestations extérieures (- 16 M FCFP) malgré :

- la réalisation de nouvelles dépenses obligatoires (redevance d'occupation du domaine public de la ville de Nouméa, frais d'avocat avec 13 recours contentieux engagés par la SCCI, frais d'études consécutifs aux conclusions du rapport d'audit l'IGF sur les services financiers) ;
- la hausse des frais de gardiennage, télésurveillance et sécurité ;
- l'augmentation des charges de la DSI résultant de l'évolution du modèle de distribution des logiciels qui entraîne un transfert de la dépense de l'investissement vers le fonctionnement.

Charges (en M FCFP)	réalisé	réalisé	réalisé	2020 VS 2019	2020 VS 2019
	2018	2019	2020	Montant	%
Achats	980	1 081	843	-238	-22 %
Services extérieurs	2 681	2 646	2 733	+87	+3 %
Autres services extérieurs	1 033	994	891	-103	-10 %
Impôts et taxes	1 774	1 688	1 741	+53	+3 %
Frais de personnel	9 096	9 009	9 088	+79	+1 %
Autres charges de gestion courante	1 627	1 289	1 067	-222	-17 %
Frais financiers	168	147	406	+259	+176 %
Charges exceptionnelles	66	279	71	-208	-75 %
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 509	6 236	6 220	-16	-0 %
Prime intéressement	194	176	184	+8	+5 %
Impôt sur les sociétés	291	865	351	-514	-59 %
Total des charges	24 419	24 410	23 594	-815	-3,3 %

Avec un taux de réalisation supérieur à 98 %, l'OPT-NC confirme les efforts faits en matière de réalisme budgétaire.

RÉSULTAT NET

LE COMPTE FINANCIER 2020 DE L'ÉTABLISSEMENT AFFICHE UN BÉNÉFICE DE PLUS DE

1 084 M FCFP

(1 130 M FCFP en 2019)

L'EBE, L'INDICATEUR DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, EN BAISSÉ

L'OPT-NC a réalisé un Exédent Brut d'Exploitation (EBE) de 7,8 Mds FCFP (8,9 Mds FCFP en 2019, soit - 12,15 %). Depuis 2015, sous l'effet combiné d'une forte baisse du CA (-2,3 Mds FCFP) et d'une augmentation relative des dépenses courantes (+ 470 M FCFP) l'EBE a perdu 2,6 Mds FCFP, soit - 25 %.

INVESTISSEMENTS : EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Concernant l'investissement, il enregistre une hausse de 600 M FCFP, soit 5,7 Mds FCFP contre 5,1 Mds FCFP en 2019 (+ 12 %). Malgré un contexte économique 2020 peu favorable, en maintenant ses investissements, l'office a montré son rôle actif dans le soutien à l'activité économique du territoire.

En effet, l'OPT-NC a maintenu son cap sur l'ensemble de ses programmes d'investissement et sur sa politique d'aménagement du territoire et de déploiement de la fibre. Par ailleurs, 2020 est l'année de lancement du programme du 2^e câble sous-marin dont le déploiement devrait s'échelonner sur 3 exercices pour un coût total prévisionnel de 4,7 Mds FCFP.

L'office a montré son rôle actif dans le soutien à l'activité économique du territoire.

UN AUTOFINANCEMENT EN BAISSÉ

La capacité d'autofinancement (CAF) est de 6,4 Mds FCFP contre 7 Mds FCFP en 2019 (-8,5 %).

Malgré une diminution logique au regard de l'érosion de l'EBE, le montant de la CAF 2020 reste supérieur au montant des investissements réalisés. Ce qui signifie que l'activité en 2020 a généré suffisamment de liquidités pour d'une part, autofinancer les projets d'investissement de l'établissement et, d'autre part, augmenter son fonds de roulement.

2020 est l'année de lancement du programme du second câble sous-marin.

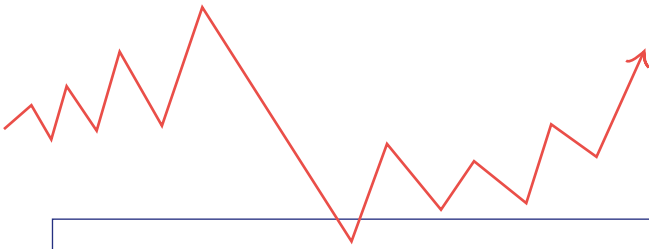


RESTONS VIGILANTS...

Si l'OPT-NC affiche en 2020 un bénéfice de 1 084 M FCFP, la vigilance est le maître mot. En effet, le chiffre d'affaires réalisé n'a pas permis de couvrir les charges d'exploitation et l'établissement a enregistré une forte dégradation de la rentabilité de son activité. Ainsi, si la

situation est bénéficiaire en 2020 c'est dû à la baisse des charges, mais aussi et en grande partie aux opérations réalisées sur les filiales et au versement d'un dividende exceptionnel d'OFFRATEL. L'exercice 2021 devrait être moins favorable. Il est à craindre une accélération de l'effet

ciseau. Le modèle financier actuel arrive à bout de souffle. L'élaboration du prochain plan stratégique et les orientations qui en seront fixées devront aider l'OPT-NC à entamer sa transformation pour poursuivre ses missions de service public.



La prime d'intéressement en hausse

La prime d'intéressement versée sur la base des résultats 2020 sera en légère hausse (184 M FCFP contre 176 M FCFP en 2019, soit +4,4 %).

Cette prime a été calculée sur la base des nouvelles modalités votées par le conseil d'administration du 19 février 2020 et entérinées par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie par délibération n° 102 du 26 novembre 2020. Celles-ci devront donc permettre de calculer la prime d'intéressement sur la période 2020-2022 et sur la base de 3 critères : Financier, Client et Organisationnel.

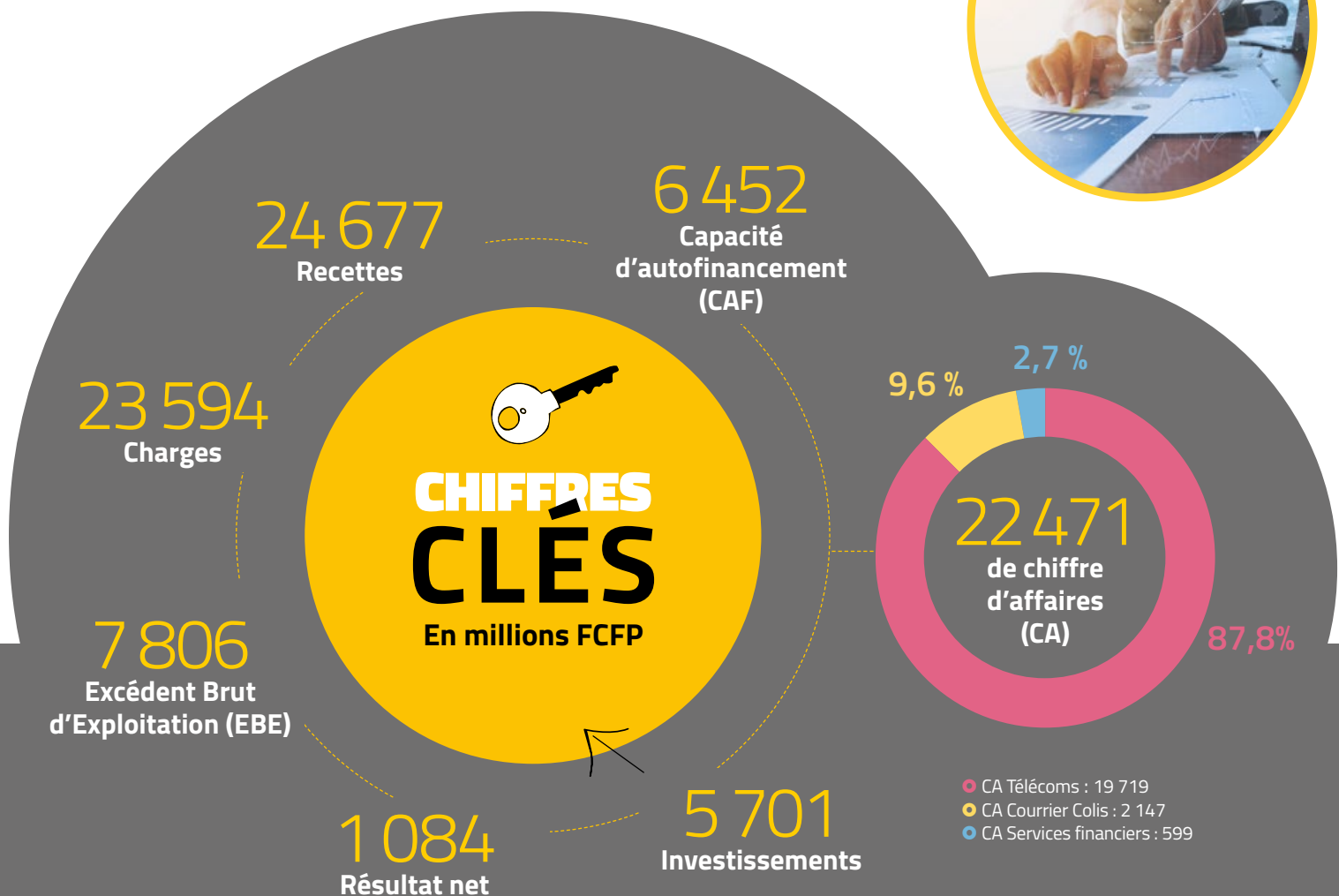
LE VERSEMENT AU BUDGET DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Le versement d'une quote-part de 75 % du résultat net réalisé sur l'exercice 2019, soit 850 M FCFP, a été approuvé par délibération n° 40/2020 du 27/05/2020 du conseil d'administration de l'OPT-NC et par délibération n° 99 du 17/09/2020 du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Bon à savoir

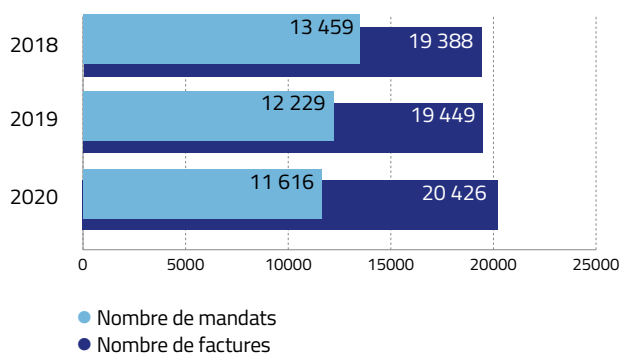
En 2015, 100 FCFP de chiffre d'affaires rapporterait 15 FCFP à l'OPT-NC. Aujourd'hui, 100 FCFP de CA ne rapporte plus que 4,5 FCFP.



COMPTABILITÉ PUBLIQUE

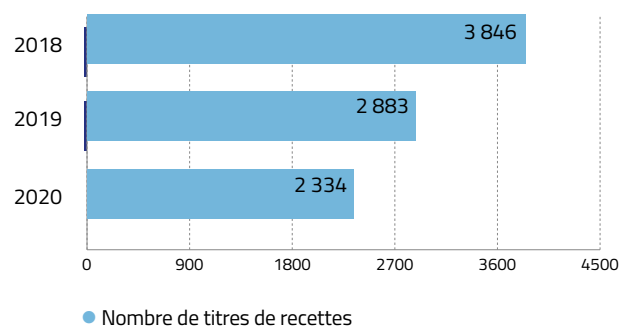
LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES EXÉCUTÉES

Après les contrôles réglementaires portant sur la qualité de l'ordonnateur, la disponibilité des crédits, l'exacte imputation comptable et la validité de la créance (justification du service fait, exactitude de la liquidation) l'agent comptable, seul autorisé à procéder au règlement des dépenses de l'OPT-NC, effectue la prise en charge comptable de la dépense matérialisée par un mandat.



LES RECETTES BUDGÉTAIRES EXÉCUTÉES

Les recettes de l'établissement sont constatées soit par l'émission par l'ordonnateur de titres de recette portant ordre de recouvrer au comptable, soit pour les recettes au comptant dans le réseau de l'OPT-NC.



LE RECOUVREMENT

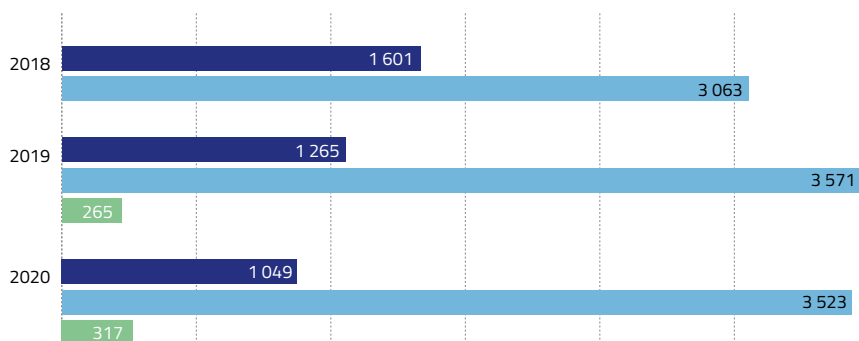
Le taux de recouvrement amiable sur le chiffre d'affaires Télécoms est calculé entre la date d'émission de la facture et l'interruption du service téléphonique.

Le recouvrement amiable et contentieux est diligenté exclusivement par l'agent comptable.

Année	Téléphonie fixe	THD fixe	Mobilis
2018	99,77 %	N/A	99,18 %
2019	99,79 %	99,58 %	99,00 %
2020	99,64 %	99,84 %	99,67 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS AU CONTENTIEUX TÉLÉPHONIQUE

- Fixe
- Mobile
- THD fixe



ÉVOLUTION DU MONTANT DES DOSSIERS AU CONTENTIEUX TÉLÉPHONIQUE EN MILLIONS

- Fixe
- Mobile
- THD fixe

